L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 24 MARS 1889.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

$300,000

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1869, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La location de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et renouvelée par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à la Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Grand Tirage Mensuel,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 16 AVRIL 1889

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5.00; Dixième de Billet $2.00; Vingtième de Billet $1.00.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$300,000	soit $300,000
1 Lot de	100,000	100,000
2 Lots de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
300 Lots de	200	60,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900

3,134 Lots se montant à $1,054,800

NOTE.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots et leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

Pour les prix à payer par les Clubs, on peut tout renseignements que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en ajoutant une enveloppe portant l'adresse en gros.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

Rappelez-vous qu'aucun billet est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet gagnant est payé en notre nom à un prix moindre est contre-signé en notre valeur.

RAPPELEZ-VOUS que les cheminots de tous les lots ont GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Dites-vous donc de bien indiquer et de bien signer

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE d'emploi.—Une dame, pouvant donner de bonnes références désire trouver une place pour voyager ou pour faire une petite cuisine. S'adresser rue Ursulines, No 174.
24 mars—1f

ON demande—Une dame (blanche) d'un certain âge, parlant le français, pour faire la cuisine et aider dans une épicerie. S'adresser au bureau de l'Abeille. 17mars—6f

A VENDRE.

A VENDRE—Un salon de coiffure; bon emplacement; établi depuis 15 ans; rapportant de $30 à $125 par mois. S'adresser No 349 rue Royale. 24mars—1f

A VENDRE—Désirant vendre notre stock de tapis, nous les vendrons aux prix courant pendant 30 jours. Loeb & Falk, 43 rue Royale. 24mars—1f

A VENDRE OU A LOUER—Un café agréablement situé dans le second district faisant de bonnes affaires, on donnera la raison pour laquelle on vend. S'adresser coin Bourgats et Burgundy. 24 fév—1m dim mer ven

A LOUER.

A LOUER—Le joli cottage No 743 rue Esplanade, en face du Jockey Club, ayant cinq pièces et cuisine attenante; cour avec puits, jardin; citerne, porte cochère, etc.; prix modéré; possession immédiate. S. Blasini, 29 rue Royale. 24mars—1f

A LOUER—Le Coin Bienville et Tréme, rue Blasini, Royale, etc. 24 mars—1f

A LOUER—Vaste écurie et remise No 224 rue de la Douane. S'adresser à S. Blasini, 29 rue Royale. 24mars—1f

A LOUER—Une agréable résidence de famille, No 205 rue Bourgogne, entre Dauphine et Bienville. S. Blasini, 29 rue Royale. 24mars—1f

A LOUER—Le magasin bien connu comme position commerciale No 221 rue Decatur, en face du marché. S'adresser à S. Blasini, No 29 de la rue Royale. 24mars—1f

A LOUER.

La propriété Nos 144 et 146 rue Conti, entre Reimparts et Bourgogne, qui a toujours été occupée par un tanneur sur bois.

S'adresser 93 Passage de la Bourse.
27 mars—7f

VASTE MAISON à louer; établie en grocerie; convenable pour autre genre d'affaires, coin Dauphine et Marais. S'adresser 26 1/2 Rue St-Bernard. 20mars—2em

DEMANDES.

ON demande—Une jeune fille pour faire de légers travaux de ménage. Bonne rétribution. S'adresser 1 rue Ursulines, entre Chartres et Decatur. 24mars—1f

ON demande—Une dame (blanche) d'un certain âge, parlant le français, pour faire la cuisine et aider dans une épicerie. S'adresser au bureau de l'Abeille. 17mars—6f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Pierre Roudelé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 18,417—Division D—Attendu que Marcellin Dedieu, veuve de Jean Pierre Roudelé, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Roudelé, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
24mars—24—1avril Greffier.

Succession de M. E. Muncy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,729—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Daniel P. Marcy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
24mars—24—avril 1 5 . . . Greffier.

Succession de Edward Marion Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 26,519 — Division A—Attendu que Mme Fanny Elizabeth Bienvenu, veuve de Edward Marion Hunt a présenté sa requête au but de l'effet d'obtenir ses lettres d'administration dans la succession de feu Edward Marion Hunt, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Phillip H. Mott, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
23mars—23 27 31 Greffier.

Succession de Louise Laichford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 25,250—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Phillip H. Mott, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
22mars—22 27 31 Greffier.

Succession de Patrick Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,192—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mlle Elizabeth Donnelly, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
22mars—22 27 31 Greffier.

Succession de Blanche E. Bailly.

Veuve d'Alexis Dumesnichon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 21,799—Division E—Attendu que Bernard Mayllie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Blanche E. Dumesnichon Bailly, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
22 mars—22, 27, 31, Greffier.

Succession de Nicholas Kuntz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 24,873—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Albert Kuntz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mars—22 27 31

Succession de Mme Mary Maher, femme de Daniel Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,440—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Daniel Maher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
20 mars—20, 24, 29 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

Joseph Cristina vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,891—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Agostino Mazzola, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
22 mars—22 27 31 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,935—Division B—Scannell et Lafaye vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de la susdite faillite soit convoquée, et ses membres, savoir, Scannell et Lafaye, et de John O. Scannell et John A. Lafaye, individuellement et comme membres de la dite maison sociale, soit tenue et convoquée pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 24me jour d'avril 1889, à 12 heures a. m., dans le but de délibérer et de déterminer le temps et la manière par lesquels l'actif et le passif de la dite faillite seront réalisés et ses membres, sera disposé pour considérer et déterminer sur quels termes aucune des réclamations appartenant aux dites insolvables sera compromise, pour autoriser au syndic à effectuer tout compromis de la manière que le jugera la dite réunion, et spécialement pour prendre en considération la nécessité de lever l'hypothèque légale existant en faveur de la dite insolvable sur une certaine portion de propriété dans la ville de la Nouvelle Orléans, au coin des rues Chestnut et Joséphine, et que tous les créanciers soient requis conformément à la loi, d'assister à la dite assemblée.

Nouvelle-Orléans, 20 mars 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22 mars—1 f au 24 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,935—Division B—Scannell et Lafaye vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de la susdite faillite soit convoquée, et ses membres, savoir, Scannell et Lafaye, et de John O. Scannell et John A. Lafaye, individuellement et comme membres de la dite maison sociale, soit tenue et convoquée pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 24me jour d'avril 1889, à 12 heures a. m., dans le but de délibérer et de déterminer le temps et la manière par lesquels l'actif et le passif de la dite faillite seront réalisés et ses membres, sera disposé pour considérer et déterminer sur quels termes aucune des réclamations appartenant aux dites insolvables sera compromise, pour autoriser au syndic à effectuer tout compromis de la manière que le jugera la dite réunion, et spécialement pour prendre en considération la nécessité de lever l'hypothèque légale existant en faveur de la dite insolvable sur une certaine portion de propriété dans la ville de la Nouvelle Orléans, au coin des rues Chestnut et Joséphine, et que tous les créanciers soient requis, conformément à la loi, d'assister à la dite assemblée.

Nouvelle-Orléans, 20 mars 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22 mars—1 f au 24 avril

AMUSEMENTS.

CONCERT

—PAR—

Mme MARGUERITE SAMUEL,

Mercredi, 27 mars 1889, à 8 h. du soir,

A la Salle Grunewald,

Avec le concours de Mlles M. Wilson, J. Faure et M. Marx Kaiser.

PROGRAMME.

PREMIERE PARTIE.

1. Andante et variations pour 2 pianos ..... Schumann
Mlle Wilson, Mme Samuel.
2. Eve, (Grand air) ..... Massenet
Mlle J. Faure.
3. a Nocturne op. 27, No 2 ..... Chopin
b Valse des Dames ..... R. Joseph
Mme Samuel.
4. Tantalise sur Faust ..... Saurzat
M. Kaiser.
5. Grande Sonate Appassionata ..... Beethoven
Allegro con moto andante varriazone allegro.
Mme Samuel.

DEUXIEME PARTIE.

6. Scherzo, pour piano et violon ..... Raff
Mme Samuel, M. Kaiser.
7. La Wunderbratsch ..... Forster
Mlle J. Faure.
8. Rakoczy Marche ..... Liszt
Mme Samuel, piano, et violon.

24mars—2f

ROBINSONS MUSEUM OF THEATRES

Jumbo Jewett, l'homme le plus gros au monde, pesant 700 livres; 100 Figures en cire de grandeur naturelle, toujours en exhibition. Tous les soirs, troupe de spécialités Olympic. Théâtre No 2—Artistes musicales de la Californie.
21mars—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul V. Meyer versus la veuve et les héritiers de Valentine Wilhelm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,831—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 1er avril 1889, à 12 heures, m., la propriété suivantes, savoir:

Un emplacement, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, un lot d'articles de toilette, notions, châles et autres articles, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mars—21 27—1er avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tout le contenu et installations d'une pharmacie.—Aussi un jeu de comptes courants.

Francis F. Fernandez de Travanas ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,631—En vertu d'un ordre de vente daté du 14 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 29 mars 1889, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, 229 rue des Remparts (côté Nord):
1° Tout le contenu, les installations d'une pharmacie—consistant d'un vaste assortiment de drogues, narcotiques, etc; d'armoires, une vitrine, des installations des rayons, balances, installations à gaz selon un inventaire enregistré.

2° Aussi, un jeu de comptes courants, conformément à une liste enlassées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
18mars—18 21 25 29.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Caroline Trost, épouse, vs. Henry Trost, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,998—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, etc., y appartenant, situé dans le quatrième district, dans l'Isle désignée par le No 58 dans le dit plan, lequel lot est désigné par le No 13 dans le dit lot, qui est borné par les rues Laurel, Wash ington, Annonciation et Quatrième, et mesure trente-trois pieds et six pouces de face à la rue Annonciation entre les rues Washington et Quatrième sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, été été acquis par Henry Trost de Frank Gravier Kunz Jr, la 25 mars 1880, P. J. Kraemer, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 122, folio 815.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné comme les No 1, dans l'Isle No 58, borné par les rues Washington, Chippewa, Antoine et Laurel, mesurant cinquante-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Washington, sur cent pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Chippewa, contigue au lot No 3 dans le fond et le lot No 2 sur la ligne de côté.

3° Un lot de terre dans le Sixième District dans l'Isle borné par les rues Collége, Marengo, Milan et Pervier, désigné par le No 17 dans l'Isle No 45, et mesurant trente pieds de face à la rue Collége sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par A. E. Phelps, déposé au bureau de E. Rouyer, notaire public, laquelle propriété a été acquise par le dit Henry Trost de Chas D. Wills, le 27 février 1870, au bureau des aliénations, livre 166, folio 597.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 mars.—4, 6, 13, 20, 27.—3, 6 avril.

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

C. H. Stewart vs la ville de la Nouvelle-Orléans—No 11,626.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour la District Est de la Louisiane.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le MERCREDI, dix septième jour d'avril 1889, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal dans la ville de la Nouvelle Orléans, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain morceau de terre situé en arrière de la ville de la Nouvelle Orléans, compris entre l'Avenue Milne, le Bayou St Jean, les rues Brooks et la Ligne Pontchartrain, et contenant cinq cent vingt-huit lots de terre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.

BIRKAN, du MARSHAL DES ETATS-UNIS,
Nouvelle-Orléans, 16me jour de mars 1889.
GEO. MOORMAN,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
16mars—16 22 30—6 13 17avril.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—W. G. Shepard vs. ses créanciers—No 26,480—Division A.—Grand de Cour—Que la pétition ici enlassée soit et est par le présent accepté par la cour et qu'une réunion des créanciers de William C. Shepard soit convoquée et tenue pardevant William F. Brewer, notaire public, le 22me jour d'avril 1889, pour délibérer et voter sur la demande du pétitionnaire de lui accorder un répit, que A. B. Phillips, Esq., avocat, soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit W. C. Shepard soient suspendues.

Nlle Orléans, 18 mars 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
19 mars—8f au 2[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tout le contenu et installations d'une pharmacie.—Aussi un jeu de comptes courants.

Francis F. Fernandez de Travanas ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,631—En vertu d'un ordre de vente daté du 14 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 29 mars 1889, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, 229 rue des Remparts (côté Nord):
1° Tout le contenu, les installations d'une pharmacie—consistant d'un vaste assortiment de drogues, narcotiques, etc; d'armoires, une vitrine, des installations des rayons, balances, installations à gaz selon un inventaire enregistré.

2° Aussi, un jeu de comptes courants, conformément à une liste enlassées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
18mars—18 21 25 29.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mlle Louise A. Legett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,752—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, situé dans le faubourg Marigny de cette ville, sur le Canal Marigny ou rue des Champs-Elysées, entre Amour et Bons Enfants, et à la rue ou ancien chemin de la Marigny, à dix huit cents pieds environ en arrière de la rue Royale, mesurant trente-cinq pieds sur la ligne du dit canal ou rue des Champs-Elysées, sur cent quarante cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles et égales, borné au nord-est par le lot ci-après désigné, au sud-ouest par le lot ci-après désigné, au nord-ouest par le dit canal ou rue des Champs-Elysées et au sud-est par la rue Marigny.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, etc., y appartenant, situé dans le quatrième district, dans l'Isle désignée par le No 58, dans le dit plan, lequel lot est désigné par le No 13 dans le dit lot, qui est borné par les rues Laurel, Washington, Annonciation et Quatrième, et mesure trente-trois pieds et six pouces de face à la rue Annonciation entre les rues Washington et Quatrième sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, été été acquis par Henry Trost de Frank Gravier Kunz Jr, la 25 mars 1880, P. J. Kraemer, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 122, folio 815.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné comme les No 1, dans l'Isle No 58, borné par les rues Washington, Chippewa, Antoine et Laurel, mesurant cinquante-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Washington, sur cent pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Chippewa, contigue au lot No 3 dans le fond et le lot No 2 sur la ligne de côté.

3° Un lot de terre dans le Sixième District dans l'Isle borné par les rues Collége, Marengo, Milan et Pervier, désigné par le No 17 dans l'Isle No 45, et mesurant trente pieds de face à la rue Collége sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par A. E. Phelps, déposé au bureau de E. Rouyer, notaire public, laquelle propriété a été acquise par le dit Henry Trost de Chas D. Wills, le 27 février 1870, au bureau des aliénations, livre 166, folio 597.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 mars.—4, 6, 13, 20, 27.—3, 6 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L. O. Desforges & Co. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,360—En vertu d'un ordre de vente, daté 9 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 23 mars 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur la levée à Freetown, près du débarcadère d'un bac de la rue Richard.

3 vieilles barges, 1 lot de broutttes, cordes, bottes à chaînon en fer, buts de charpente, divers, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 mars—13 16 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Fisher & Sons vs Jean Canet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,298—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le septième district de la Nlle Orléans, désigné par le numéro 260, borné par les rues Short, Washington, Cypress et Nouvelle, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, étant le même lot acquis par le dit Jean Canet de Victor Fortier, suivant acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 27 novembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mars.—4, 6, 13, 20, 27.—3, 6 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L. G. Desforges & Co. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,360—En vertu d'un ordre de vente, daté 9 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, dix septième jour d'avril 1889, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal dans la ville de la Nouvelle Orléans, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain morceau de terre situé en arrière de la ville de la Nouvelle Orléans, compris entre l'Avenue Milne, le Bayou St Jean, les rues Brooks et la Ligne Pontchartrain, et contenant cinq cent vingt-huit lots de terre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.

BIRKAN, du MARSHAL DES ETATS-UNIS,
Nouvelle-Orléans, 16me jour de mars 1889.
GEO. MOORMAN,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
16mars—16 22 30—6 13 17avril.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—W. G. Shepard vs. ses créanciers—No 26,480—Division A.—Grand de Cour—Que la pétition ici enlassée soit et est par le présent accepté par la cour et qu'une réunion des créanciers de William C. Shepard soit convoquée et tenue pardevant William F. Brewer, notaire public, le 22me jour d'avril 1889, pour délibérer et voter sur la demande du pétitionnaire de lui accorder un répit, que A. B. Phillips, Esq., avocat, soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit W. C. Shepard soient suspendues.

Nlle Orléans, 18 mars 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
19 mars—8f au 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. J. Robert vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, etc., y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, sur la rue Derbigny, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le faubourg Marigny de cette ville, sur le Canal Marigny ou rue des Champs-Elysées, entre Amour et Bons Enfants, et à la rue ou ancien chemin de la Marigny, à dix huit cents pieds environ en arrière de la rue Royale, mesurant trente-cinq pieds sur la ligne du dit canal ou rue des Champs-Elysées, sur cent quarante cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles et égales, borné au nord-est par le lot ci-après désigné, au sud-ouest par le lot ci-après désigné, au nord-ouest par le dit canal ou rue des Champs-Elysées et au sud-est par la rue Marigny.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, etc., y appartenant, situé dans le quatrième district, dans l'Isle désignée par le No 58, dans le dit plan, lequel lot est désigné par le No 13 dans le dit lot, qui est borné par les rues Laurel, Washington, Annonciation et Quatrième, et mesure trente-trois pieds et six pouces de face à la rue Annonciation entre les rues Washington et Quatrième sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, été été acquis par Henry Trost de Frank Gravier Kunz Jr, la 25 mars 1880, P. J. Kraemer, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 122, folio 815.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné comme les No 1, dans l'Isle No 58, borné par les rues Washington, Chippewa, Antoine et Laurel, mesurant cinquante-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Washington, sur cent pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Chippewa, contigue au lot No 3 dans le fond et le lot No 2 sur la ligne de côté.

3° Un lot de terre dans le Sixième District dans l'Isle borné par les rues Collége, Marengo, Milan et Pervier, désigné par le No 17 dans l'Isle No 45, et mesurant trente pieds de face à la rue Collége sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par A. E. Phelps, déposé au bureau de E. Rouyer, notaire public, laquelle propriété a été acquise par le dit Henry Trost de Chas D. Wills, le 27 février 1870, au bureau des aliénations, livre 166, folio 597.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 mars.—4, 6, 13, 20, 27.—3, 6 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. J. Robert vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, etc., y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, sur la rue Derbigny, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, sur la rue Dauphine, entre Bienville et Conti, mesurant 40 pieds 7 pouces de front sur la rue Dauphine, sur une profondeur de 120 pieds, borné au nord-est par le lot ci-après désigné, au sud-ouest par le lot ci-après désigné, au nord-ouest par la rue Dauphine et au sud-est par la ligne parallèle à la rue Bienville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, etc., y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, sur la rue Dauphine, entre Bienville et Conti, mesurant 40 pieds 7 pouces de front sur la rue Dauphine, sur une profondeur de 120 pieds, borné au nord-est par le lot ci-après désigné, au sud-ouest par le lot ci-après désigné, au nord-ouest par la rue Dauphine et au sud-est par la ligne parallèle à la rue Bienville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 mars.—4, 6, 13, 20, 27.—3, 6 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. J. Robert vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes